LANNION

Collège Le Goffic : la rentrée marquée par trois réformes

La rentrée au collège Charles-Le Goffic, à Lannion, ce lundi 2 septembre, est marquée par l'application de trois réformes : celles du choc des savoirs et des groupes de besoin en 6e et en 5e, auxquelles s'ajoute un brevet renouvelé pour les 3e.

L'équipe de direction du collège Le Goffic, à Lannion, composée de Marie Régniez, secrétaire générale, d'Adeline Pointier, directrice de la section Segpa, de Frédérick Leroux, principal, prend en charge une rentrée marquée par des réformes.

Morvan Léon

Choc des savoirs, groupes de niveaux devenus groupes de besoins, diplôme national du brevet, la rentrée scolaire 2024-2025, au collège Charles-Le Goffic de Lannion comme ailleurs, est celle des réformes.

C'est à ce vaste chantier que se sont attelé Frédérick Leroux, le principal, et Nathalie Keller, la principale adjointe, depuis le printemps.

Le lundi 2 septembre, les 6e et les 5e seront les pionniers de ces changements. Les 102 sixièmes sont répartis en quatre classes. Pour le français et les mathématiques, ils seront divisés en cinq groupes, explique Frédérick Leroux : « Quatre seront hétérogènes et un groupe d'une quinzaine rassemblera les élèves ayant besoin d'un suivi spécifique. Si un élève progresse en français en étudiant des romans, on pourra le rapprocher d'un groupe où l'enseignant aborde plus le sujet sous cet angle. »

Des évaluations nationales

L'équipe éducative et la direction sont déterminées à ne pas stigmatiser des élèves jugés moins forts. Pas question non plus de regrouper dans un groupe considéré comme plus faible les élèves ayant des problèmes de comportement. Ils seront dans des groupes hétérogènes : « On pourra séparer les élèves qui ensemble posent des problèmes par leur attitude. »

Les groupes seront constitués dès la rentrée pour les élèves de 5e, déjà connus, et après les vacances de la Toussaint pour les 6e : « Les 6e vont passer des évaluations nationales entre septembre et le 19 octobre. C'est à la rentrée de novembre qu'on les répartira. »

L'année scolaire qui s'ouvre lundi sera aussi marquée, pour les élèves de 3e, par la réforme du diplôme national du brevet (DNB).

De bons résultats au brevet

« L'an dernier, le collège a obtenu, avec 96,6 % de réussite, des résultats bien supérieurs aux résultats de l'académie », souligne le principal.

Cette année, alors que la moitié de la note du brevet reposait sur l'évaluation d'un socle de connaissance et l'autre moitié sur l'examen, 60 % dépendront des épreuves et 40 % de la moyenne annuelle des élèves. « Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation, avait prévenu que le nombre de diplômés et de mentions baisserait dans ce cadre. Nous sommes dans un pays où la notation au cours d'année est plus sévère qu'en Grande-Bretagne, par exemple. »

En revanche, l'obligation d'être titulaire du DNB pour entrer au lycée a été « gelée », explique le principal.

La baisse de la natalité constatée en France depuis 2010 a des effets sur les effectifs : 520 élèves sont inscrits au collège contre 550 l'an dernier, dont 70 en Section d'enseignement général et professionnel adapté.

Ils seront accueillis par 50 enseignants, une dizaine d'accompagnants, cinq accompagnants d'élèves en situation de handicap, sept administratifs, plus un infirmier, une assistante sociale et une psychologue scolaire.